



Source photo : Freepik

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (ACTEUR PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

OBJECTIFS

- » Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.

CONTENU

LA DÉMARCHE PRAP DE QUOI PARLE-T-ON ?

- » Les enjeux de la prévention.
- » L'organisation de la prévention.
- » Les principes généraux de la prévention.
- » Définition d'AT, MP et statistique en France.
- » Les responsabilités en cas d'accidents.

INITIATION À L'ÉVALUATION DES RISQUES

- » Identifier les risques, les dangers...
- » Introduction aux TMS.
- » Cas pratiques de situations de travail.
- » L'activité de l'homme au travail.
- » Introduction à l'analyse de l'activité.

FONCTIONNEMENT DE LA MÉCANIQUE DU CORPS HUMAIN

- » Lombalgie et technique d'économie d'effort.
- » Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.

LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- » Les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

- » Préparation et observation d'une analyse de situation de travail dangereuse.
- » Recherche des déterminants et des pistes d'amélioration.
- » Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- » Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- » Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- » Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels.

ÉVALUATION

Évaluation formative en continu.

- » Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP IBC (model national), délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- » La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage obligatoire « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- » La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

PROFIL

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

DURÉE

Deux journées (14 heures) en présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum. Pour tenir compte des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Ce temps de « formation- action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.



INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité PRAP IBC de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET
Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com
forcoprev.fr